DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
Commune de LENONCOURT

Arrêté de voirie portant interruption de circulation n°49/2026 – du guéoir jusqu'au ban communal

Le Maire,

- Vu l'article L2212-1, L2212.2, L2213.1 à L2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu les lois modifiées n°82.213 et 82.623 du 2 mars et 22 juillet 1982, relatives aux droits et libertés des communes,
- Vu la loi n°89.413 du 22 juin 1989 relative au Code de la Route, partie législative
- Vu le décret n°89.631 du 04 septembre 1989 relative au Code de la Voirie
- Vu le Code de la Route, article R1, R44, R225, R37 et suivants
- Vu la demande de fermeture de voirie du chemin CC n°3 en date du 22 octobre 2026 par la société THIRIET dans le cadre de travaux du CC n°3 de Lenoncourt à Cerville
- Considérant que pour permettre l'exécution des travaux, il convient de modifier la circulation,

Arrête

Article 1 : A partir du lundi 2 novembre 2026 et jusqu'à la fin des travaux, la circulation est interrompue chemin communal n°3 à partir du guéoir jusqu'au ban communal.

Article 2 : La signalisation de la modification de la circulation incombe à l'entreprise THIRIET qui est tenue responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 3 : L'entreprise THIRIET est tenue de prévoir les éléments de sécurité nécessaire pour prévenir tout accident pouvant être causé par une voiture-bélier. Elle doit néanmoins être ne mesure de permettre rapidement l'accès aux services de l'ordre ou aux services de secours le cas échéant.

Article 4 : le présent arrêté sera affiché
- en mairie
- à chaque extrémité du chantier par l'entreprise THIRIET

Article 5 : Le Maire et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie à Dombasle-sur-Meurthe sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation sera adressée à :
- La société THIRIET
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie à Dombasle-sur-Meurthe
- Au représentant du SDIS
- La commune de Cerville

Fait à Lenoncourt, le 22/10/2026

Le Maire, VANNESSON Jean-François

MAIRIE DE LENONCOURT